



**Festival des Associations**  
Septembre 2021



Versailles

# CLUB DE PLONGEE

Piscine de Versailles Satory



**Forum des Associations de Versailles**

Samedi 04 septembre 2021 à partir de 10H00

**Démarrage Activités Piscine**

Vendredi 24 septembre 2021 de 20H15 à 22H15

**Références Fun Diving Club**

E-mail: [fundivingclub.versailles@gmail.com](mailto:fundivingclub.versailles@gmail.com)

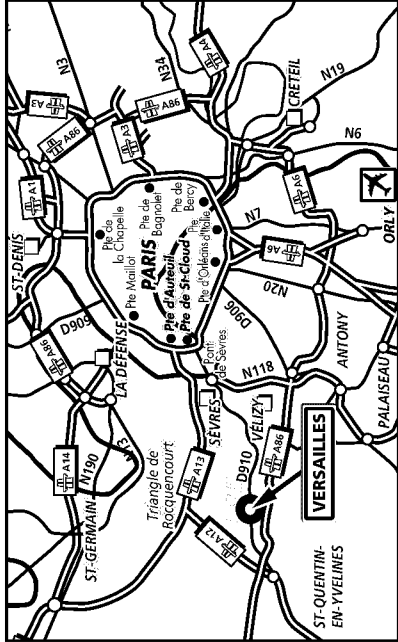
<http://www.fundivingclub.fr>



# Piscine Militaire de Satory

38, rue de la Martinière

78000 Versailles Satory



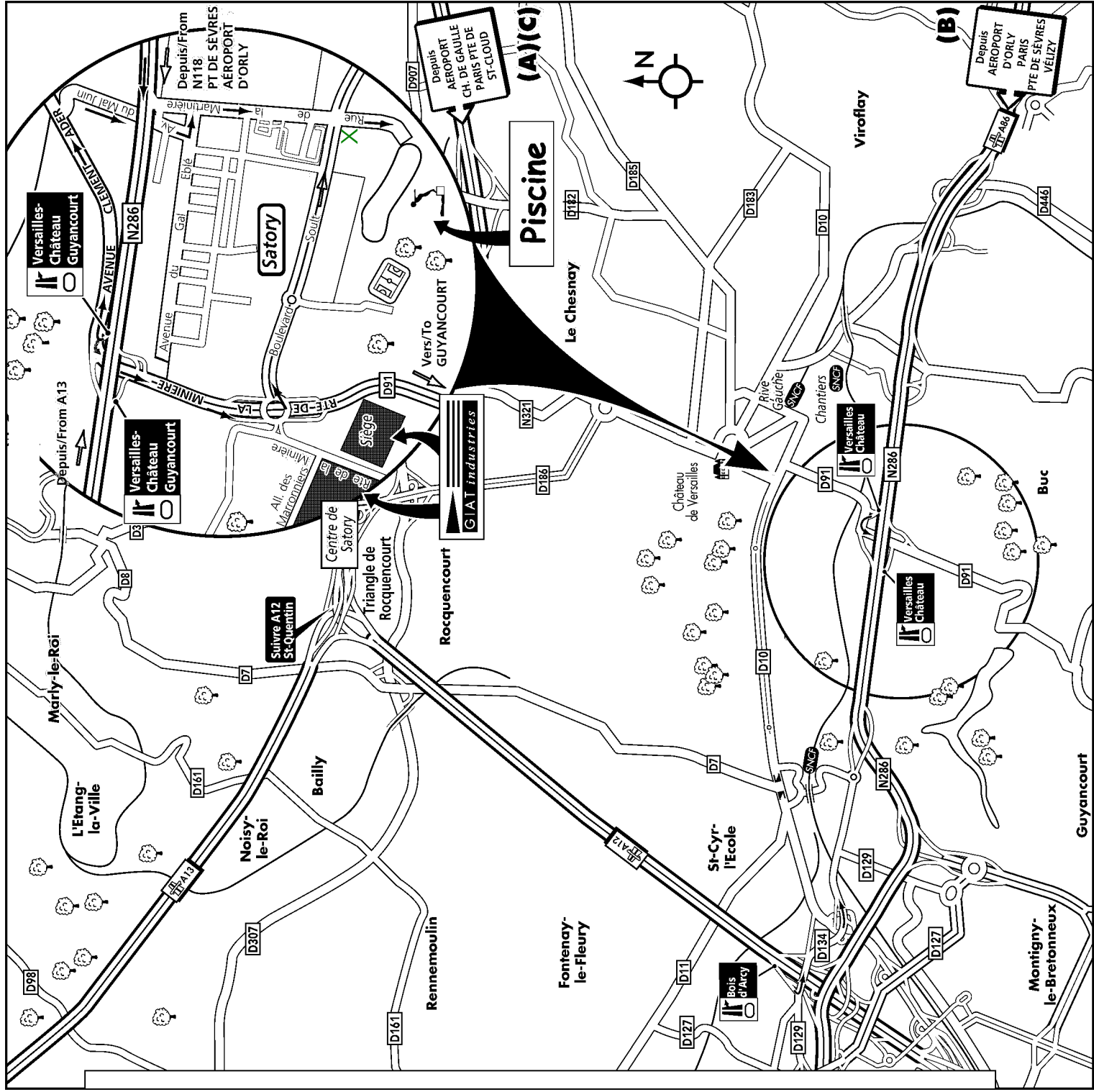
## Accès N°1

Prendre la sortie Versailles-Château/Guyancourt.  
Suivre la D91 direction Guyancourt.  
Prendre la 1ère sortie à droite.  
Au rond-point, prendre la 3ème sortie.  
Continuer sur le Boulevard Soult.  
Prendre à droite, Rue de la martinière.  
(Voir loupe)

## Accès N°2

Prendre la sortie Versailles-Château/Guyancourt.  
Prendre sur la droite l'Avenue Clément Ader.  
Prendre à droite l'Avenue Maréchal Juin.  
Récupérer à gauche l'Avenue de la Martinière.  
(Voir loupe)

X : parking autorisé





## BULLETIN D'INSCRIPTION

Photo d'identité  
 (1<sup>ère</sup> adhésion  
 uniquement)

QUALITE DE MEMBRE<sup>(1)</sup>:  ACTIF  
 ASSOCIE  
 D'HONNEUR  
 FORMULE LIGHT

SAISON : 2021 / 2022

NOM : .....

PRENOM : .....

ADRESSE : .....

VILLE : ..... CODE POSTAL : .....

TEL. DOM. : ..... TEL. BUR. : .....

DATE DE NAISSANCE : ..... LIEU et N° Dépt : .....

E-MAIL (**lisible**) : .....

Formation souhaitée : .....

En plongée je suis titulaire du ou des niveaux<sup>(2)</sup> suivants : FFESSM : ..... Date : .....

PADI : ..... Date : ..... Autre : ..... Date : .....

Nombre de plongées en milieu naturel : ..... Date dernière plongée : .....

En secourisme je suis titulaire du niveau<sup>(2)</sup> suivant : .....

Date d'obtention : .....

Date du certificat médical : .....

### Assurance complémentaire individuelle (AXA LAFONT FFESSM tarifs 2020-2021)\* :

- |  |  |  |   |
|--|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Loisir 1 (20€)      | <input type="checkbox"/> Loisir 2 (25 €)     | <input type="checkbox"/> Loisir 3 (42 €)     | <input type="checkbox"/> Piscine (11 €) |
| <input type="checkbox"/> Loisir 1 Top (39 €) | <input type="checkbox"/> Loisir 2 Top (50 €) | <input type="checkbox"/> Loisir 3 Top (83 €) | <input type="checkbox"/> Non            |

\* tarifs saison 2021-2022 non diffusés officiellement, mais qui devraient être identiques à ceux de la saison 2020-2021.

Je déclare que les renseignements mentionnés ci-dessus sont exacts. Si ma demande d'adhésion est acceptée je m'engage à respecter les statuts et règlements du FUN DIVING CLUB et à avoir un comportement amical avec l'ensemble des membres.

**Je déclare avoir lu les conditions de participation et la chartre du plongeur et à y adhérer pleinement.**

Fait à ..... le .....  
 Signature de l'adhérent ..... Signature du tuteur légal (si mineur)

(1) L'adhésion est valable une année, à partir du mois de septembre inclus de la saison en cours (le chèque est libellé à l'ordre du FUN DIVING CLUB ou F.D.C.). Joindre 1 photo d'identité (1<sup>ère</sup> adhésion), un certificat médical de moins de 3 mois en début de saison, délivré par tout médecin, photocopie de votre licence fédérale si vous en possédez déjà une.

(2) Joindre une photocopie du ou des diplômes à l'inscription.

# CONDITIONS DE PARTICIPATION

## 1) Tous les adhérents doivent être en possession :

- a) d'un **certificat médical** (joindre une **photocopie** à l'inscription) d'aptitude, **délivré par tout médecin, de moins de 3 mois**. Les membres du club s'engagent à renouveler leur certificat médical si celui-ci expire avant la fin de la période d'activité,
- b) d'une **assurance en RC**, couvrant la pratique de la plongée en structure (**licence FFESSM**). Les assurances complémentaires ne sont pas obligatoires, mais les adhérents qui n'en possèdent pas, n'ont aucun recours en cas d'accident qui n'engagerait pas la responsabilité d'un tiers (si vous avez une mutuelle vérifier si elle vous couvre en plongée loisir avec scaphandre).

**Nous vous conseillons de prendre l'assurance complémentaire proposée avec la licence fédérale.**

2) Je m'engage à respecter les horaires et l'organisation du club pour le bien-être de chacun. Je déclare connaître les prérogatives (Code du Sport modifié 6 avril 2012 relatif aux dispositions réglementaires du Code du Sport Article A.322-71 à A.322-101 relatives à la plongée subaquatique) de mon niveau et m'engage à les respecter.

3) Je reconnais avoir lu une copie du règlement intérieur du Fun Diving Club et je m'engage à le respecter.

**J'ai lu et j'approuve les conditions de participation.**

Date : .....

Signature de l'adhérent

Signature du tuteur légal (si mineur)

---

## AUTORISATION PARENTALE POUR LES ADHERENTS MINEURS

Je soussigné (Père, Mère, Tuteur légal) : .....

demeurant .....

autorise (nom, prénom) : .....

à pratiquer les disciplines suivantes en milieu protégé et naturel :

- la plongée sous-marine en scaphandre autonome,
- la natation (avec ou sans palmes),
- l'apnée,
- et de manière générale toutes les activités autorisées par les organisations de plongée sous-marine (FFESSM, FSGT, ANMP, SNMP, UCPA, PADI).

Les mineurs ne sont pris en charge que durant les activités pour lesquelles ils se sont inscrits. Aucune surveillance et prise en charge ne peuvent être pratiquées avant ou après les horaires de celles-ci.

En outre je déclare avoir été informé(e) des risques encourus dans le cadre des activités mentionnées ci-dessus et j'accepte que les responsables du FUN DIVING CLUB, autorisent en mon nom, une hospitalisation en cas de besoin.

Date : .....

Signature du tuteur légal

---

## TARIFS Adhésion 2021-2022

**240 euros : Adhésion individuelle - Formation**

**225 euros : A partir de 2 adhésions pour une même famille - Formation**

**155 euros : Formule Jeune (8 à 16 ans)**

**140 euros : Formule Light - Autonome sans formation**

**Règlement Adhésion & Assurances à l'ordre du FDC ou Fun Diving Club**  
(Adhésion et assurance peuvent être sur le même chèque)

## Certificat médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique des activités subaquatiques

Je soussigné(e) Docteur, Exerçant à,

médecin  généraliste  du sport  fédéral n° :  
 diplômé de médecine subaquatique  autre :

Certifie avoir examiné ce jour : **NOM :**

**Né(e) le :** **Prénom :**

**et ne pas avoir constaté, sous réserve de l'exactitude de ses déclarations, de contre-indication cliniquement décelable à la pratique :**

de l'ensemble des activités subaquatiques **EN LOISIR**

**Ou bien seulement** (cocher) :  DES ACTIVITÉS DE PLONGÉE EN SCAPHANDRE AUTONOME  
 DES ACTIVITÉS EN APNÉE  
 DES ACTIVITÉS DE NAGE AVEC ACCESSOIRES

**de la ou des activité(s) suivante(s) EN COMPÉTITION** (spécifier en toute lettre) :

**avec un certificat nécessitant un médecin fédéral, du sport ou qualifié** (cocher) :

TRIMIX Hypoxique  APNÉE en PROFONDEUR > 6 mètres en compétition  
 Pratique HANDISUB  Reprise de l'activité après accident de plongée

**NOMBRE DE**  **COCHÉE(S)** (obligatoire) :

**Remarque(s) et restriction(s) éventuelle(s)** (en particulier pour l'encadrement en plongée subaquatique...) :

**Un certificat est exigible toutes les 3 saisons** (si renouvellement sans discontinuité de la licence) pour les disciplines : Nage avec Palmes, Nage en Eau Vive, Tir sur Cible, Hockey Subaquatique, Apnée jusqu'à 6 mètres. Pratique de l'activité jusqu'à expiration de la licence. **Un certificat est exigible tous les ans** pour la pratique de la Plongée Subaquatique (Plongée en Scaphandre en tous lieux et en Apnée au-delà de 6 mètres).

**Sauf en cas de modification de l'état de santé ou d'accident de plongée, qui suspend la validité de ce certificat.**

Il est remis en main propre à l'intéressé ou son représentant légal.

Pour consulter la liste des contre-indications à la pratique des activités subaquatiques fédérales et les préconisations de la FFESSM relatives à l'examen médical, disponibles sur le site de la Commission Médicale et de Prévention Nationale : <http://medical.ffessm.fr>

**Fait à :** **Signature et cachet :**

**date :**

## CONTRE-INDICATIONS À LA PLONGÉE EN SCAPHANDRE AUTONOME

*Cette liste est indicative et non limitative. Les problèmes doivent être abordés au cas par cas, éventuellement avec un bilan auprès d'un spécialiste, la décision tenant compte du niveau technique (débutant, plongeur confirmé ou encadrant).*

*En cas de litige, la décision finale doit être soumise à la Commission Médicale et de Prévention Régionale, puis en appel à la Commission Médicale et de Prévention Nationale.*

	<b>Contre-indications définitives</b>	<b>Contre-indications temporaires ou à évaluer*</b>
<b>Cardiologie</b>	Insuffisance cardiaque symptomatique Cardiomyopathie obstructive Pathologie avec risque de syncope Tachycardie paroxystique BAV II ou complet non appareillé Maladie de Rendu-Osler	Cardiopathie congénitale* Valvulopathies* Coronaropathie* Traitement par anti arythmique* Traitement par bêta bloquant (voie générale ou voie locale)* Shunt droit-gauche* Hypertension artérielle non contrôlée
<b>Oto-Rhino-Laryngologie</b>	Cophose unilatérale Evidement pétro-mastoidien Ossiculoplastie Trachéostomie Laryngocèle Otospongiose opérée Fracture du rocher Destruction labyrinthique uni ou bilatérale Fistule péri-lymphatique Déficit vestibulaire non compensé	Déficit auditif bilatéral* Chirurgie otologique Polypose naso-sinusienne Difficultés tubo-tympaniques pouvant engendrer un vertige alterno barique Crise vertigineuse ou décours immédiat d'une crise vertigineuse Tout vertige non étiqueté Asymétrie vestibulaire > ou = à 50% (consolidé après 6 mois) Perforation tympanique et aérateurs trans-tympaniques Barotraumatisme ou accident de désaturation de l'oreille interne*
<b>Pneumologie</b>	Insuffisance respiratoire Pneumopathie fibrosante Vascularite pulmonaire Chirurgie pulmonaire Maladie bulleuse	Asthme* Pneumothorax spontané ou traumatique* Pathologie infectieuse Pleurésie Traumatisme thoracique
<b>Ophthalmologie</b>	Pathologie vasculaire de la rétine, de la choroïde ou de la papille, non stabilisée, susceptible de saigner Kératocône au-delà du stade 2 Prothèses oculaires ou implants creux Pour les N3, N4 et encadrants : vision binoculaire avec correction < 5/10 ; si un œil < 1/10, l'autre > 6/10	Affections aiguës du globe ou de ses annexes jusqu'à guérison Photokératectomie réfractive et LASIK : 1 mois Phacoémulsification-trabéculéctomie et chirurgie vitro-rétinienne : 2 mois Greffe de cornée : 8 mois Traitement par betabloquant par voie locale*
<b>Neurologie</b>	Épilepsie Syndrome déficitaire sévère Pertes de connaissance itératives Effraction méningée neurochirurgicale, ORL ou traumatique Incapacité motrice cérébrale	Traumatisme crânien grave*
<b>Psychiatrie</b>	Affection psychiatrique sévère Éthylisme chronique	Traitement anti-dépresseur, anxiolytique, par neuroleptique ou hypnogène Alcoolisation aiguë
<b>Hématologie</b>	Thrombopénie périphérique, thrombopathie congénitale Phlébites à répétition	Trouble de la crase sanguine découvert lors d'un bilan d'une affection thrombo-embolique Hémophilie* Phlébite non explorée
<b>Gynécologie</b>		Grossesse
<b>Métabolisme</b>	Diabète traité par antidiabétiques oraux hypoglycémiant	Diabète traité par insuline* Diabète traité par biquanides* Tétanie/spasmophilie Troubles métaboliques ou endocriniens sévères
<b>Dermatologie</b>	Différentes affections peuvent entraîner des contre-indications temporaires ou définitives, selon leur intensité ou leur retentissement pulmonaire, neurologique ou cardio vasculaire	
<b>Gastro-entérologie</b>	Manchon anti-reflux	Hernie hiatale ou reflux gastro œsophagien à évaluer
<b>Toute prise de médicament ou de substance susceptible de modifier le comportement peut être une cause de contre-indication.</b>		
<b>La survenue d'une maladie de cette liste nécessite un nouvel examen.</b>		
<b>Toutes les pathologies affectées d'un * doivent faire l'objet d'une évaluation et le certificat médical de non contre-indication ne peut être délivré que par un médecin fédéral.</b>		
<b>La reprise de la plongée après un accident de désaturation, une surpression pulmonaire, un passage en caisson hyperbare ou autre accident de plongée sévère, nécessitera l'avis d'un médecin fédéral ou d'un médecin spécialisé selon le règlement médical.</b>		

---

# TARIFS INSCRIPTION

Saison 2021/2022

---

Les inscriptions pour la nouvelle saison débutent pour un démarrage des activités fin septembre.

Le prix de l'adhésion, par personne et pour l'année, est de (licence fédérale incluse) :

- 240 euros : Adhésion individuelle - *Formation*
- 225 euros : A partir de 2 adhésions pour une même famille - *Formation*
- 155 euros : Formule Jeune (8 à 16 ans)
- 140 euros : Formule Light - (*Licence + Accès Autonome hors formation/encadrement*)

Le prix comprend :

- les entrées en piscine et fosses (une participation aux fosses pourra être demandée),
- les formations théoriques et pratiques encadrées par un moniteur,
- la participation aux activités en salle comme les exposés, les diaporamas, Nitrox, photo, etc.

Pour l'inscription, les futurs adhérents doivent fournir :

- le bulletin d'inscription rempli et signé, recto et verso,
- une photo d'identité (1<sup>ère</sup> adhésion),
- un certificat médical de non contre-indication (de moins de 3 mois) à la plongée sous-marine,
- une photocopie des diplômes de plongée,
- une photocopie du diplôme de secourisme (si formation N3 et +)
- un chèque du montant de l'adhésion (& assurance individuelle) à l'ordre du FDC ou Fun Diving Club.

Pour vous inscrire, envoyer tous les documents décrits ci-dessus à:

(Fun Diving Club – Christian SAVARY – 14 avenue Roland Garros – 78140 VELI ZY VI LLACOUBLAY)

---

Pour la pratique de notre activité, chaque adhérent doit être en possession de l'intégralité de son matériel de plongée. Pour la piscine et la fosse vous devez être équipé de :

- palmes, masque et tuba,
- un gilet de stabilisation,
- un détendeur avec octopus, manomètre et direct système, une bouteille de plongée.

# Planning prévisionnel FDC Saison 2021 - 2022

v01.09.2021

Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Janvier		Février	
1 M		1 V	Piscine_2	1 L		1 M		1 S		1 M	
2 J		2 S		2 M		2 J		2 D		2 M	
3 V		3 D		3 M		3 L	Piscine_9	3 L		3 J	
4 S		4 L		4 J		4 S	Sortie Nemo33/Todi ?	4 M		4 V	Piscine_16
5 D		5 M		5 V		5 D		5 M	5 S		5 S
6 L		6 M		6 S		6 L		6 J		6 D	
7 M		7 J		7 D		7 M		7 V	Piscine_12	7 L	
8 M		8 V	Piscine_3	8 L		8 M		8 S		8 M	
9 J		9 S		9 M		9 J		9 D		9 M	
10 V		10 D		10 M		10 V	Piscine_10	10 L		10 J	
11 S		11 L		11 J		11 S		11 M		11 V	Piscine_17
12 D		12 M		12 V	Piscine_6	12 D		12 M		12 S	Fosse Conflans 11h
13 L		13 M		13 S		13 L		13 J		13 D	
14 M		14 J		14 D		14 M		14 V	Piscine_13	14 L	
15 M		15 V	Piscine_4	15 L		15 M		15 S	Fosse Conflans 11h	15 M	
16 J		16 S		16 M		16 J		16 D		16 M	
17 V	Présentation Club	17 D		17 M		17 V	Piscine_11	17 L		17 J	
18 S		18 L		18 J		18 S		18 M		18 V	Piscine_18
19 D		19 M		19 V	Piscine_7	19 D		19 M		19 S	
20 L		20 M		20 S	Fosse UCPA 21h30	20 L		20 J		20 D	
21 M		21 J		21 D		21 M		21 V	Piscine_14	21 L	
22 M		22 V	Piscine_5	22 L		22 M		22 S		22 M	
23 J		23 S		23 M		23 J		23 D		23 M	
24 V	Piscine_1	24 D		24 M		24 V		24 L		24 J	
25 S		25 L		25 J		25 S		25 M		25 V	
26 D	Fosse UCPA 16h30	26 M	Validation Technique	26 V	Piscine_8	26 D		26 M		26 S	
27 L		27 M	L'Estartit	27 S		27 L		27 J		27 D	
28 M		28 J		28 D		28 M		28 V	Piscine_15	28 L	
29 M		29 V	Rattrapage 2020	29 L		29 M		29 S			
30 J		30 S		30 M		30 J		30 D			
		31 D				31 V		31 L			

Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet		Août	
1 M		1 V	Piscine_22	1 D		1 M		1 V		1 L	
2 M		2 S	Fosse Conflans 10h	2 L		2 J		2 S		2 M	
3 J		3 D		3 M	Validation Technique	3 V	Piscine_29	3 D		3 M	
4 V		4 L		4 M	L'Estartit ?	4 S		4 L		4 J	
5 S		5 M		5 J		5 D		5 M		5 V	
6 D		6 M		6 V		6 L		6 M		6 S	
7 L		7 J		7 S		7 M		7 J		7 D	
8 M		8 V	Piscine_23	8 D		8 M		8 V		8 L	
9 M		9 S		9 L		9 J		9 S		9 M	
10 J		10 D		10 M		10 V	Piscine_30	10 D		10 M	
11 V	Piscine_19	11 L		11 M		11 S		11 L		11 J	
12 S	Fosse Conflans 11h	12 M		12 J		12 D		12 M		12 V	
13 D		13 M		13 V	Piscine_26	13 L		13 M		13 S	
14 L		14 J		14 S		14 M		14 J		14 D	
15 M		15 V	Piscine_24	15 D		15 M		15 V		15 L	
16 M		16 S		16 L		16 J		16 S		16 M	
17 J		17 D		17 M		17 V		17 D		17 M	
18 V	Piscine_20	18 L	Pâques	18 M		18 S		18 L		18 J	
19 S		19 M		19 J		19 D		19 M		19 V	
20 D		20 M		20 V	Piscine_27	20 L		20 M		20 S	
21 L		21 J		21 S		21 M		21 J		21 D	
22 M		22 V	Piscine_25	22 D		22 M		22 V		22 L	
23 M		23 S		23 L		23 J		23 S		23 M	
24 J		24 D		24 M		24 V		24 D		24 M	
25 V	Piscine_21	25 L		25 M		25 S	Bécon Maitai	25 L		25 J	
26 S		26 M		26 J		26 D	Nitrox	26 M		26 V	
27 D		27 M		27 V	Piscine_28	27 L		27 M		27 S	
28 L		28 J		28 S		28 M		28 J		28 D	
29 M		29 V		29 D		29 M		29 V		29 L	
30 M		30 S		30 L		30 J		30 S		30 M	
31 J				31 M				31 D		31 M	